Qu'est-ce que le « Pleuronecte commersonien » de Lacépède ?

par Paul Chabanaud.

Parce qu'ils ajoutent encore à la complexité de la morphologie des Vertébrés en général, des phénomènes qui sont le propre des Téléostéens dyssymétriques [1], communément appelés Poissons pleuronectes, sont la source de tout un cortège de confusions et d'inexactitudes dont peu de groupes zoologiques offrent l'équivalent. L'erreur qui fut jadis la plus fréquente et que, tout le premier, Linné ne sut pas toujours éviter, concerne la détermination du sens dans lequel s'est effectuée la migration oculaire ; l'on voit, en effet, à maintes reprises, la dextralité attribuée à une espèce sénestre, ou la sinistralité, à une espèce dextre.

Rares sont toutefois les descriptions qui, autant que celle du « Pleuronecte commersonien » de Lacépède, ont fourni matière à aussi copieuse accumulation d'affirmations contradictoires. Ces contradictions ne résultent certainement pas toutes de bévues ou de lapsus calami ; aussi le problème qu'elles soulèvent, encore qu'insoluble à l'heure actuelle, mérite-t-il quelque attention.

L'illustration des cinq volumes de l'Histoire naturelle des Poissons de Lacépède consiste en des planches gravées (sur acier ?), qui toutes reproduisent à l'envers, c'est-à-dire retournés de droite à gauche, des dessins d'une exécution passablement grossière. La preuve de ce retournement se tire de la figure 3 de la planche 12 du tome III, ainsi que de la figure 1 de la planche 14 du tome IV. Ces deux figures représentent des Téléostéens dyssymétriques, orientés de telle sorte que l'avant de l'animal braque vers la gauche, les deux yeux étant par conséquent placés sur le côté gauche de la tête. La première de ces deux figures (t. III, pl. 12, fig. 3) est celle de l '« Achire marbré » ; la seconde (t. IV, pl. 14, fig. 1) est celle du « Pleuronecte chinois ». Le texte qui se rapporte à ces deux animaux (t. IV, pp. 596 et 658) range ceux-ci dans des groupes différents, mais pour lesquels Lacépède précise que « les yeux sont à droite ». En fait, ces deux organismes ont été

1. Voir à ce sujet : Chabanaud (P.), A propos de l'interprétation lamarckienne de la dyssymétrie des Poissons dits Pleuronectes. *Bulletin du Muséum*, (2), 8, 1936, pp. 498-505.

identifiés par la suite. Devenus des génotypes systématiques, ils ont conservés, dans la nomenclature, les noms spécifiques que leur avait donnés LACÉPÈDE ; c'est, le premier, *Pardachirus marmoratus* et, le second, *Tephrinectes sinensis.*

Cette condition particulière de l'illustration de l'œuvre de LACÉPÈDE n'avait donc pas échappé à l'attention des auteurs subséquents, CUVIER en tête ; aussi l'accord s'est-il fait unanime, de longue date, non seulement sur l'identité de l' « Achire marbré » et du « Pleuronecte chinois », mais encore sur celle de l'espèce qui fait l'objet de la figure 2 de la planche 12 du tome III, figure intitulée « Pleuronecte commersonien ». Le cas ne laissait pas cependant que de se montrer plus difficile, car, ainsi que nous le verrons plus loin, le texte de LACÉPÈDE ne pouvait apporter aucun secours à son élucidation.

Correction faite de son orientation sénestre, ainsi que de ses multiples défectuosités, la figure du « Pleuronecte commersonien » représente un Soléidé largement répandu au sein des mers qui baignent l'archipel Indo-Malais et l'Inde péninsulaire, Soléidé qui fut redécrit et figuré à maintes reprises et auquel SWAINSON donna, pour la première fois dans le système linnéen, le nom de *Brachirus Commersoni* [1]. L'espèce est devenue, par la suite, le type du genre *Synaptura* CANTOR 1850 (meo sensu, 1930) [2].

Le pourtour des yeux est circulaire ; l'œil migrateur (dorsal) est antérieur à l'aplomb de l'œil fixe ; la fente buccale est longue et subrectiligne ; la commissure des mâchoires se trouve au-dessous de l'œil fixe ; le rayon initial de la nageoire dorsale est inséré sur le canthus rostral, au niveau des yeux ; la nageoire dorsale et la nageoire anale sont réunies à la nageoire caudale, mais celle-ci dépasse notablement le dernier rayon des deux autres nageoires impaires et son extrémité est subtronquée ; on compte 74 rayons à la nageoire dorsale et 66 à l'anale. Il ne semble pas absurde de considérer les dents aciculaires, dont l'artiste a cru bon de munir la mâchoire supérieure et aussi l'inférieure, comme une interprétation fantaisiste de la ciliation de la lèvre mandibulaire.

Le tome IV contient la description et la classification de tous les Pleuronectes qui étaient connus de LACÉPÈDE. A la page 599, nous retrouvons, sous le n° 29, le « Pleuronecte commersonien », pourvu, cette fois, d'une dénomination latine, binominale, *Pleuronectes Commersonii*, et décrit en ces termes : « Quatre-vingt-dix rayons à la nageoire du dos ; soixante-dix à celle de l'anus ; la

1. SWAINSON (W.). The Natural History of Fishes, Amphibians and Reptiles, 2, 1839, p. 303.

Pour la bibliographie, voir NORMAN (J. R.), *Rec. Ind. Mus.*, 30, 1928, p. 178.

2. CHABANAUD (P.). Les genres de Poissons hétérosomates appartenant à la sous-famille des Soleinae. *Bull. Inst. Océan.*, 555, 1930, pp. 8 et 14.

caudale arrondie ; la pectorale droite plus petite que la gauche ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; la dorsale étendue depuis le bout du museau jusqu'à la queue ; l'œil supérieur plus avancé que l'autre ; la ligne latérale un peu courbée vers le haut et ensuite vers le bas ; le corps et la queue alongés *(sic)* ; les écailles très petites ; le côté gauche blanchâtre avec des taches d'une couleur pâle, ou rougeâtre et d'une nuance foible ».

Cette espèce est classée dans le « Quatrième sous-genre » que l'auteur définit ainsi (p. 597) : « Les deux yeux à gauche ; la caudale rectiligne ou arrondie, et sans échancrure ».

Entre le texte et l'illustration, le désaccord est flagrant.

Un nouveau renseignement nous est donné, en note, à la page 654 du même tome IV : « Pleuronectes Commersonii. Sole de l'Isle de France. Pleuronectes oculis a sinistra, corpore pellucido, sordide exalbido, guttis pallioribus subtestaceisque maculosus. Commerson, manuscrits déjà cités ». Ce texte ne serait-il pas, en partie, de COMMERSON ?

Page 656, LACÉPÈDE écrit encore ceci : « Le commersonien est est à peine de la longueur de la main. Ses thoracines sont placées l'une devant l'autre ; c'est la gauche qui est la plus avancée. Il vit dans les eaux salées qui baignent l'Isle de France ; il est encore plus délicat que la sole. Nous en donnons la description d'après le manuscrit de COMMERSON, qui l'a fait dessiner ».

On trouve finalement, à la page suivante (p. 657), cette documentation complémentaire : « 9 rayons à chaque pectorale du pleuronecte commersonien, 6 à chaque thoracine, 15 à la caudale ».

Dans deux notes infrapaginales du tome II de la première édition du Règne Animal (1817), CUVIER exprime une opinion sur ce que pourrait être l'animal décrit par LACÉPÈDE. L'une de ces deux notes infrapaginales (p. 222, n° 1) contient ceci : « ... *pl. cristatus*, Schn. 153, voisin de la barbue, vulgairement sole de l'Isle-de-France ; le *pl. commersonien*, Lac. IV, 656 ; mais la figure III, XII, 2, est d'une autre espèce et vraiment du sous-genre *sole* ». Dans l'autre note (p. 223, n° 2), nous lisons : « ... *pl. commersonien*, Lac. III, XII, 2 : mais la descript. IV, 656, est d'une autre espèce du sous-genre turbot » [1].

Donc, pour CUVIER, le *Pleuronectes Commersonii* de LACÉPÈDE, « sole de l'Isle-de-France » de COMMERSON, appartenait à une espèce voisine de la barbue (*Scophthalmus rhombus* LINNÉ

1. Cette seconde note est reproduite par VALENCIENNES (Les poissons, pp. 305 et 306, en note; in Le Règne Animal, ed. discip., 4, 1836), mais légèrement modifiée par l'adjonction des mots « ou *Jerré potoo*, A., Russell, 70 », qui sont peut-être de la main de CUVIER.

= *Pleuronectes cristatus* SCHNEIDER [LICHTENSTEIN MS])[1] ; ce sèrait, en d'autres termes, un Scophthalmidé [2].

Cette opinion est-elle solidement fondée ?

Telle que l'établit LACÉPÈDE, la formule des nageoires de ce supposé Scophthalmidé serait la suivante : dorsale 90 ; anale 70 ; caudale 15 ; pectorale (chacune) 9 ; pelviennes (chacune) 6.

Pour ce qui est de la dorsale, de l'anale et des pelviennes, cette formule, combinée à la sinistralité, convient certes à un Scophthalmidé ; cependant le nombre des rayons de la caudale et celui des rayons des pectorales accusent une faiblesse étrange, qui peut d'ailleurs être mise au compte d'erreurs d'observation. D'autre part, le texte de la page 656 précise la disposition dyssymétrique des nageoires pelviennes (« thoracines »), la gauche (la zénithale) étant « plus avancée » que la droite (la nadirale) ; une telle disposition situe l'espèce dans la sous-famille des *Bothinae* [3].

Or, si nous connsaissons, vivant dans les eaux de l'Afrique australe, dans celles de l'archipel Indo-Australien ou encore dans celles de la région Australienne, divers *Bothinae* (*Arnoglossus*, *Psettina*, *Engyprosopon*, *Parabothus*, *Laeops*) dont la formule ptérygoméristique s'accorde tant bien que mal avec celle du Pleuronecte commersonien, on se demande comment LACÉPÈDE aurait pu trouver à un Bothiné quelconque « la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure » et « l'œil supérieur plus avancé que l'autre », alors que la proéminence mandibulaire et que le refoulement rétrorse de l'œil migrateur (dorsal) comptent aux nombres de caractères de la famille entière des *Scophthalmidae* et que c'est précisément dans la sous-famille des *Bothinae* que le refoulement rétrorse de l'œil migrateur se fait le plus intense.

A part les rarissimes *Mancopsetta maculata* GÜNTHER et *Achiropsetta tricholepis* NORMAN, d'ailleurs totalement privés de nageoires pectorales, il n'est pas un Scophthalmidé chez lequel la ligne latérale ne subisse, tout près de l'opercule, une brusque et brève déviation, en forme de trapèze ou de demi-cercle à convexité dorsale. Est-ce un dessin de ce genre que prétendrait décrire cette phrase : « la ligne latérale est un peu courbée vers le haut et ensuite vers le bas » ?

La sinistralité, la proéminence rostrale et la précession de l'œil migrateur (p. 599) composent un tableau qui ferait songer

1. SCHNEIDER (J. G.). M. E. Blochii Systema, p. 153. 1801.

2. *Scophthalmidae* CHABANAUD, 1937 = *Bothidae* NORMAN, 1934.

CHABANAUD (P.). Les Téléostéens dyssymétriques du Mokattam inférieur de Tourah, Première Partie. *Mémoires de l'Institut d'Egypte*, t. 32 (sous presse).

NORMAN (J. R.). A systematic monograph of the Flatfishes, vol. 1, 1934, p. 60.

3. NORMAN, *loc. cit.*

à quelque Cynoglossidé, si la présence de pectorales et de pelviennes bien développées n'étaient incompatibles, au premier chef, avec la morphologie de tous les représentants connus de cette famille.

Une autre hypothèse surgit à l'esprit : celle d'un Soléidé inversé. Ce serait même la plus défendable, si la présence de 6 rayons « à chaque thoracine » (p. 657) ne pouvait être acceptée qu'en qualité d'anomalie individuelle, d'ailleurs non sans exemple dans cette famille, où chaque ischioptérygie ne compte normalement que 5 rayons, au maximum.

Moins scientifique peut-être, mais non sans importance se révèle l'appréciation élogieuse dont bénéficie, de la part de COMMERSON, « la sole de l'Isle-de-France », à propos de la grande délicatesse de sa chair, parce que cette remarque s'accorde aussi mal que possible, tant avec l'opinion de BLEEKER [1] qu'avec celle de DAY [2], sur les qualités gastronomiques de *Synaptura commersoni* SWAINSON. Aux dires de ces deux auteurs, en effet, *Synaptura commersoni* n'est jamais consommé, ni à Batavia, ni à Madras, non plus que sur la côte de Ganjam, à cause de son goût amer.

D'autre part, la réputation de mets de choix ne convient guère à un *Bothus*, car le développement considérable du squelette intermusculaire, joint à l'aplatissement du corps des espèces qui appartiennent à ce genre [3], les font rejeter, partout où il en existe et notamment aux Antilles, comme passant, à juste titre, pour des poissons « remplis d'arêtes ».

Ne se peut-il enfin que nous nous trouvions en présence d'une description composite, dont les paragraphes successifs auraient été rédigés d'après l'examen de deux ou plusieurs spécimens, de famille différente, description qui pourrait encore être un mélange d'observations directes et de données fournies par les notes de COMMERSON ? La phrase suivante (p. 656) fortifie singulièrement cette hypothèse : « Nous en donnons la description d'après le manuscrit de COMMERSON, qui l'a fait dessiner ».

En l'absence d'un type en collection, le dessin de COMMERSON aiderait évidemment à la solution du problème. Tout ce qui a été conservé des dessins et des manuscrits de l'illustre voyageur naturaliste se trouve en la possession de la Bibliothèque du Muséum ; malheureusement, aucun dessin de Poisson ne figure dans ce dossier, ni quoi que ce soit qui se rapporte à l' « Isle-de-France ».

Si j'en juge d'après les précisions que contient la belle mono-

1. Atlas Ichthyologique, VI, 1872, p. 19.

2. The Fishes of India, 1888, p. 428.

3. CHABANAUD (P.) Sur la ceinture et quelques autres éléments morphologiques des Poissons hétérosomates, p. 390, fig. 3 (*Bull. Soc. Zool. France*, LVI, 1932, pp. 386-398).

graphie systématique de NORMAN [1], le British Museum ne semble guère plus riche que notre Muséum National en Téléostéens dyssymétriques de l'île Maurice, autrefois l'île de France, non plus que des Seychelles ou de Madagascar. Rien d'impossible, en pareille occurence, que, composite ou non, la diagnose de LACÉPÈDE se rapporte à quelque espèce dont aucune collection ne possède de spécimen et qui serait vraisemblablement le type d'un genre inédit.

Jusqu'à plus ample informé, le *Pleuronectes Commersonii* de LACÉPÈDE demeure *inquirenda species.*

Laboratoire des Pêches et Productions coloniales d'origine animale.

1. NORMAN, *op. cit.*